



# FORMATION : METTRE EN PLACE UNE ACTION DE MECENAT



30 € pour les bénévoles, 700 € en formation professionnelle.

Contactez le formateur pour l'inscription et la demande de devis. La facture sera établie après la tenue de la formation.

Date de formation: 04/03/26 et 11/03/26

Horaires: 9h30 à 16h30

Durée: 2 journées (12h00)

Lieu:

Espace Associatif : Maison Pierre Waldeck-Rousseau, 1 allée Mgr Jean-René C

Intervenant: Clémentine Lemoigne de LATITUDE MECENAT

Nombre de places disponibles: 8

Bénéficiaire: Bénévoles et salariés associatifs

Condition de participation:

L'association doit être adhérente

Inscriptions ouvertes jusqu'au: 2026-03-01

Contact: Guillaume Hardy - 02.98.52.33.00 - formation@espaceassociatif.bzh

## Description de la formation :

2 jours : les 4 et 11 mars 2026 \_

Largement utilisée dans les grands groupes privés pour les grands musées nationaux, la pratique du mécénat se répand timidement en région dans le tissu associatif et devrait être encouragée ces prochaines années, contribuant ainsi au développement des partenariats, notamment auprès des PME et TPE, et par suite à la viabilité économique et sociale de projet d'intérêt général.

### 1- Expliquer le mécénat

1. définir le mécénat
2. connaître l'historique du mécénat
3. Savoir différencier le parrainage, l'investissement socialement responsable et le mécénat

### 2- Connaître la législation du mécénat

1. Comprendre la loi Aillagon de 2003 et la loi pacte de 2019
2. Informer sur le développement du mécénat en France : infographie

### 3- Savoir identifier les différents types de mécénat

1. le mécénat financier
2. le mécénat de compétence
3. le mécénat en nature

### 4- Savoir définir les conditions d'éligibilité au mécénat

1. vérifier que l'association et le projet soient d'intérêt général
2. savoir exposer l'identité, les actions et les projets de sa structure

### 5- Engager une démarche de mécénat

1. comprendre la Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE)
2. cibler les mécènes potentiels et les types de mécénat
3. monter un dossier de présentation pour les mécènes

#### 6- Conclure un partenariat

1. présenter son projet
2. établir une convention de partenariat
3. fidéliser le partenariat
4. Présenter les fondations et les plateformes participatives.

---

#### **Objectif de la formation :**

Face à la diminution des subventions publiques pour le soutien d'activités et de projets à but d'intérêts généraux (culturel, scientifique, environnemental, éducatif...), cette initiation est à destination des porteurs de projets : responsables d'associations, collectivités publiques et vise à développer les compétences en recherche de partenariat, via le mécénat, auprès d'entreprises du secteur privé. Il s'agit de comprendre ce qu'est le mécénat, son origine et son évolution notamment en termes de législation ces vingt dernières années où depuis 2019 de nouvelles dispositions permettent un plus grand déploiement.

Les apprenants pourront ainsi bénéficier des dernières connaissances en terme législatif du mécénat, des possibilités financières que la loi permet et du développement de la Responsabilité Sociétale des Entreprises comme vecteur au mécénat. A travers les différentes étapes nécessaires à l'élaboration de leur partenariat, ils pourront comprendre comment mettre en place une démarche de mécénat adaptée à leur projet.

---

#### **Infos Complémentaires :**

L'Espace Associatif Quimper Cornouaille est une association loi 1901 agréée d'éducation populaire SIRET : 337 605 562 000 125 - Non soumis au Régime de la TVA / N° Organisme de Formation : 53-29-07228-29